

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Commune de La Boissière-Ecole

Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 5 juillet à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Anne COER; Chantal COULANGE; Pascal CRESSIAUX; Frédéric DAUDE; Louise FENELON; Laurent FOIRIEN; Pascal LE MENN; Christian LETOURNEUR; Francis MERCIER; Marie-Claire REMY; Virginie RENAUT-VARON; Françoise RISTERUCCI; Olivier WATRIN.

Absents: Nicole DOUMENG, pouvoir Francis MERCIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Claire REMY a été élue secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- Délibération n°2024/07/01 Autorisation faite au Maire de procéder à l'achat de la parcelle ZH130 sise 29 rue des écoles
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2024/07/02 Convention de partenariat avec l'association « les Agro écologues à la Ferme de La Tremblaye »
 Approuvée par 13 voix pour et 2 abstentions
- Délibération n°2024/07/03 Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – Année 2024 Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 23/07/2024.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.